



L'Œil Régional, 5 novembre 2011/- La Maison de la famille de la Vallée-du-Richelieu s'est récemment vu octroyer une aide de 72 000 \$ pour réaliser un projet-pilote de soutien aux aidants naturels.

La Maison de la famille propose un répit ponctuel qui permet à l'aidant de prendre du temps pour lui, que ce soit en participant aux ateliers et activités offertes ou en s'adonnant à ses activités personnelles. Les personnes âgées en perte d'autonomie peuvent alors être accueillies au Pavillon des aînés, adjacent aux locaux de la Maison de la famille.

Cette subvention est remise par le Regroupement des organismes montréalais d'aidants naturels (ROMAN). D'une durée de trois ans, le projet développé par la Maison de la famille répondait aux critères du ROMAN. Au total, dix organismes de la Montérégie se partagent une enveloppe de près d'un million de dollars à la suite du premier appel d'offre du Regroupement.

Avantages multiples

En plus de profiter à l'aidant, le répit offert par la Maison de la famille permet aux aidés de maintenir leurs acquis plus longtemps. «Juste de s'habiller, s'arranger et sortir de la maison permet de repousser le moment où le manque d'autonomie devient trop important», raconte Johanne Demers, directrice de la Maison de la famille.

Les personnes qui fréquentent le Pavillon des aînés participent tous les jours à plusieurs activités. Ils gardent ainsi un réseau de contacts et restent actifs. Ils peuvent entre autres cuisiner, lire les nouvelles et en discuter, jardiner ou même participer à des projets d'art.

Mme Demers aimerait que les aidants naturels réalisent plus tôt leur rôle et leur implication envers un proche. «Ça prend souvent un certain temps à la personne avant de réaliser qu'elle est devenue aidante», explique-t-elle. Comme le processus pour avoir accès au répit à domicile est souvent long, l'aidant a ainsi avantage à profiter du temps où l'aidé peut encore sortir pour prendre du répit grâce aux services du Pavillon des aînés.

La Maison de la famille souhaite accueillir jusqu'à dix aînés par jour. Pour le moment, cinq ou six personnes visitent le pavillon tous les jours.

«Il faut s'en occuper des aînés», souligne Mme Demers en faisant état du vieillissement actuel de la population. «Je pense qu'il faut développer maintenant ce qu'on aimerait avoir quand ce sera notre tour», continue-t-elle.

Les personnes intéressées à en apprendre davantage sur les services de répit offerts pour les aidants naturels peuvent visiter le site web de la Maison de la famille, www.mfvr.ca, ou appeler au 450.446.0852. Il est également possible de visiter le Pavillon des aînés en prenant rendez-vous préalablement.

Lien à l'article original : http://monteregieweb.com/main+fr+01_300+72_000_pour_soutenir_les_aidants_naturels.html?JournalID=28&ArticleID=728836

{jcomments on}